08 Février 2012 - Communiqué de presse

La commission de normalisation sur la gestion des Ressources Humaines recherche des professionnels pour participer aux travaux d'élaboration de normes qui les concernent

Un enjeu de taille : valoriser la position française sur des normes qui s'élaborent à l'échelle internationale. Tous les experts en Ressources Humaines sont invités à s'inscrire et à rejoindre la commission qui se déroulera 16 février prochain.

La commission AFNOR sur la gestion des ressources humaines a été mise en place courant juin 2011 suite à la création du comité technique international ISO/TC 260.

Structure de travail miroir du comité international, la commission permet d'exprimer les points de vue des professionnels français des ressources humaines et de rechercher le meilleur consensus possible avec les autres parties prenantes.

La commission française joue un rôle essentiel de suivi des travaux menés au sein de l'ISO.

La délégation française est chargée de présenter, et le cas échéant de défendre, les positions prises au sein du TC 260 « Human resource management ».

Le président de la commission de normalisation AFNOR, Izy Behar, DRH d'Eutelsat explique l'importance de rejoindre la commission: " *les normes sur la gestion des ressources humaines est, à l'origine, une idée des Américains. Mais si la France n'est pas autour de la table pour donner son point de vue, la normalisation se fera selon des standards américains. Il est donc important d'être acteur et de rejoindre la commission française".*

Pour rejoindre les travaux de normalisation et assister à la réunion de la commission prévue le 16 février 2012, **contact AFNOR : Fatma Bensalem +33 (0) 1 41 62 83 61 -**
fatma.bensalem@afnor.org

Pour plus d'informations sur la commission de normalisation AFNOR...

Qu'est-ce qu'une norme ?

Etablie par un organisme reconnu, une norme est un document de référence qui fournit les caractéristiques et les règles volontaires pour les activités ou leurs résultats. Elle est le consensus entre l'ensemble des parties prenantes d'un marché ou d'un secteur d'activité. Les normes permettent d'harmoniser les pratiques et de définir un niveau de qualité et de sécurité, notamment des produits ou services.

A propos d'AFNOR

Le **Groupe AFNOR** est un groupe associatif au service de l'intérêt général et du développement économique. Il est constitué de l'association AFNOR (loi 1901 reconnue d'utilité publique) et de ses filiales. Les missions d'intérêt général sont assurées par l'association dans le cadre d'un décret qui lui confère l'animation et la coordination du Système Français de Normalisation, la représentation des intérêts français dans les instances européennes et internationales de normalisation, l'élaboration et la diffusion des normes.

Ses filiales ? **formation**, **évaluation et certification**, **réseau international** - quant à elles, exercent des activités de marché dans un environnement concurrentiel et en respectent strictement les règles. La direction générale du Groupe est assurée par Olivier Peyrat. Le conseil d'administration d'AFNOR est présidé par Claude Satinet.

Pour en savoir plus :
www.afnor.org

Suivez l'actualité d'AFNOR dédiée à la presse sur Twitter :
@AFNOR_RP